Réunion de rentrée

1. Equipe éducative :
* Mme BIICHLE : enseignante et directrice, responsable de RPI. Attention, ni directrice des 2 écoles, ni supérieure de la collègue de Roche !
* Mme MOISEAUX : ATSEM
* Effectifs : 5 PS - 3 MS - 2 GS – 6 CP, total : 16 élèves.
1. Périscolaire :

Mme MOISEAUX Laëtitia est la responsable périscolaire. Elle s’occupe des enfants à la garderie du matin et du soir, en équipe avec Mme Angélique Le Roy De Meyer. Angélique assure également la cantine où elle est accompagnée de Mme Christelle Vétillard.

Toutes les informations concernant la cantine ou le périscolaire vous ont été données dans une note placée dans les cahiers de correspondance.

Pour toutes questions relatives au périscolaire, vous pouvez vous adresser à Laëtitia par mail, téléphone ou cahier de liaison.

1. Communication :

- Le cahier de liaison permet à l’enseignante de transmettre les informations et aux parents de communiquer avec l’équipe éducative.

- Il se peut que pour certaines communications, je passe par mail pour vous transmettre un message, vous pouvez bien entendu faire de même. Néanmoins j’utiliserai peu les mails car il y a de gros problèmes en particulier avec les adresses « orange ».

- Il existe un blog de l’école. Celui-ci vous permettra d’avoir une fenêtre ouverte sur ce que nous faisons à l’école. Quelques informations d’ordre général peuvent y être publiées comme ce compte-rendu, flyers de l’éducation nationale, etc.

Je vous rappelle ici l’adresse : https://mat-fouvent.ac-besancon.fr

N’hésitez pas à communiquer avec moi, je suis à votre disposition pour toutes questions relatives à la scolarité de votre enfant.

1. Cahiers :
* PS/MS/GS :

Votre enfant ramènera à chaque vacances un cahier où vous retrouverez toutes les traces écrites. Ne soyez pas étonnés de ne pas trouver beaucoup d’activités écrites dans les cahiers (ceux des petits en particulier) car l’apprentissage à cet âge passe avant tout par la manipulation. Pour chaque période je mets quelques photos qui montrent ce que les enfants ont appris.

Les élèves de grande section ont un cahier pour l’apprentissage de l’écriture.

Depuis plusieurs années nous avons mis en place un carnet de réussites qui permet de noter les progrès de l'enfant tout au long de l’année. Le carnet de réussites sera remis deux fois dans l’année (février et fin d’année).

* CP : Cahier du jour, cahier de sons, fichier maths, classeur. Présentation de la méthode de lecture et de maths.

\*Devoirs : principalement des exercices de lecture simples et rapides, préparation de dictées, poésies. Si vous avez la moindre interrogation ou remarque à faire concernant les devoirs, n’hésitez pas à me le faire savoir. Il est très important que les élèves fassent leurs devoirs avec un adulte.

\*Cahier du jour rendu tous les 15 jours environ pour montrer aux parents, et d’autres supports plus ponctuellement.

\*Evaluations nationales :

* Ces évaluations CP se dérouleront en 2 temps au cours de l’année scolaire (septembre 2025 et janvier 2026).
* Les **évaluations de début d’année ont débutées lundi 8 septembre et ce jusqu’au vendredi 19 septembre 2025.** Elles permettent d’identifier les besoins des élèves. Ces évaluations offrent la possibilité pour chaque enseignant d’affiner les informations fournies par la synthèse des compétences de chaque élève établie en fin de grande section de maternelle.
* **Un second temps d’évaluation à mi-parcours doit se tenir en janvier**. Il s’agit d’évaluer en milieu d’année les apprentissages des élèves et permettre d’adapter les enseignements en fonction de nouveaux besoins identifiés.
* Ces évaluations de début CP se composent de **5 séquences** de 8 à 12 minutes chacune : **3 en français et 2 en mathématiques**.
* Présentation du livret-élève.
* Un point sera fait pour chaque élève et je m’entretiendrai avec les parents pour échanger par rapport aux résultats de chacun.
* Précisions sur les nouveaux programmes : peu de changement dans la globalité.

Les compétences s’observent maintenant par rapport à l’âge et non par rapport à la section.

Les programmes insistent sur le vocabulaire et la compréhension de texte. Les compétences en maths sont plus ambitieuses.

* Point rapide sur Phare (programme de lutte contre le harcèlement) et EVARS (éducation à la vie affective et relationnelle) .
1. Activités Pédagogiques Complémentaires : Les APC auront lieu cette année le lundi soir. Je donnerai la priorité aux CP mais il n’est pas exclu que je les propose aux GS sur une période. Si votre enfant est concerné, vous serez bien-sûr informés en temps voulu.
2. Ecole du dehors : Projet reconduit cette année. Le mardi matin au même endroit que les deux années passées. Vêtements adaptés au temps obligatoires, pensez aux rechanges de vêtements pour ceux qui vont à la cantine et surtout de chaussures (bus), les bottes sont recommandées.

Visionnage et explications relatifs au livre numérique.

Le jardin : est également un élément faisant partie intégrante de l’école du dehors.

6. Les écoles du RPI sont rattachées au réseau « Trotte-souris », réseau d’écoles dépendant du collège de Dampierre. Les enseignants du réseau mettent sur pied des projets communs par cycle, nous organisons également des sorties culturelles, des rencontres sportives. Une réunion devrait bientôt être organisée pour les enseignants du réseau.

7. Lions du comportement : il est important de signer les lions à la fin du cahier de liaison. Je mettrai un mot dans le cahier si le lion a changé de couleur pour que vous compreniez ce qu’il s’est passé. Il est indispensable de parler avec votre enfant de son comportement si le lion est orange ou rouge.

8. Absences des élèves :

En cas d’absence, prévenir à l’avance par l’intermédiaire du cahier de liaison ou par mail si c’est une absence prévue et téléphoner dès l’ouverture de l’école en cas d’absence imprévue (maladie entre autre).

9. Visite médicale : une visite PMI pour les PS sera programmée dans l’année, et l’infirmière scolaire viendra pour les GS (médecin scolaire si nécessaire).

10. Gâteaux d’anniversaire : Les gâteaux seront autorisés mais les gâteaux faits maison sont interdits, il est obligatoire d'acheter les gâteaux dans le commerce avec date de péremption.

11. Objets autorisés à l’école : aucun jouet n’est autorisé à l’école. Les doudous et tétines sont autorisées à la sieste (doudous sans bruit ni musique).

S’il y a perte de chouchous et pinces, vous pourrez les récupérer à l’école. Attention aux bijoux (collier, bracelet, boucles d’oreille) possibilité de perte ou de dégradation.

12. Présentation de l'association « Les amis de l’école ». Une réunion prévue jeudi 18 septembre vous permettra de (re)découvrir l’association de parents qui met en place diverses actions visant à récolter des fonds pour financer projets et sorties des élèves.

Précision : changement de présidente : En fin d’année dernière, Mme Straub a accepté de prendre la place.

13. Elections des représentants de parents d’élèves : vendredi 10 octobre, vous aurez toutes les informations prochainement. Vous pouvez dès aujourd’hui poser votre candidature.

Si vous souhaitez encore réfléchir, informez-moi par le biais du cahier de liaison.

14. Photo de classe le 13 octobre au matin. Il y aura un rappel quelques jours avant.